

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE 2024
Comptes consolidés

Madame, Monsieur,

Nous vous présentons ci-après les comptes consolidés du groupe M.S.O.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Rachat des fonds de commerce DUMON avec la société MOISSAC AUTOS dans le cadre du développement dans le secteur VDL.

FAITS SIGNIFICATIFS DE LA SOCIETE

Les faits significatifs de l'exercice clos au 31/12/2024 sont les suivants :

- Fusion des sociétés MACARD47 et JVM Automobiles
- Fusion des sociétés 2B AUTOS et NEUVAUTO
- Travaux sur le site Peugeot Villeneuve sur Lot pour intégrer Citroën et Opel et mise en vente du bâtiment Citroën
- Démarrage du centre de reconditionnement VO : PRADO en juin 2024

Au cours de cet exercice, l'activité a été marquée par :

- L'abandon de créance de 110 000 € au profit de la SAS MOISSAC AUTOS.

ACTIVITE DU GROUPE

Le groupe MSO a réalisé, au cours de l'exercice 2024, un chiffre d'affaires consolidé net hors taxe de 214 568 keuros contre 211 170 keuros en 2023, en hausse de 9.81 %.

Le chiffre d'affaires de l'activité voitures neuves s'établit à 110 365 keuros contre 111 495 keuros en 2023 en baisse de -1.01%.

Le chiffre d'affaires de l'activité véhicules d'occasion est en baisse de -12.72% pour finir à 49 976 keuros contre 57 258 keuros en 2023.

Aussi le chiffre d'affaires de l'activité après-vente est en progression de 12.59% et atterrit à 26 831 keuros alors qu'en 2023 ce chiffre d'affaires était de 23 830 keuros.

Pour finir le chiffre d'affaires de l'activité pièces de rechanges passe de 20 624 keuros en 2023 à 24 484 keuros en 2024 soit un accroissement de 18.71%

RESULTATS

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat d'exploitation s'établit à 1 987 keuros au 31 décembre 2024 contre 2 161 keuros en 2023.

Le résultat financier a été arrêté à -2 364 keuros contre - 1 480 keuros l'an passé.

Le résultat net consolidé du groupe MSO s'inscrit à -420 keuros au 31 décembre 2024 et représente -0.19 % du chiffre d'affaires net contre 0.12 % en 2023.

EMPRUNTS DU GROUPE

Les emprunts du groupe s'élèvent à 17 068 105 euros dont 3 507 646 euros à moins d'un an, et sont répartis comme suit :

SOCIETES	Solde au 31/12/N	(-1 ans)	(1 à 5 ans)	(+ de 5 ans)
comptes	2024			
<u>AS ALBASUD</u>	107 078,21	31 837,21	75 241,00	0,00
<u>2B AUTOS</u>	67 316,30	50 425,88	16 890,42	0,00
<u>ASCM</u>	11 801,37	10 110,16	1 691,21	0,00
<u>AS FOULAYRONNES</u>	92 655,51	12 980,08	57 210,11	22 465,32
<u>AS MONTAYRAL</u>	13 899,30	7 092,14	6 807,16	0,00
<u>AS NEGREPELISSE</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>AUTOS SETAM 82</u>	303 542,48	84 786,69	211 053,73	7 702,06
<u>Macard47 - JVM</u>	871 959,94	198 653,40	615 283,77	58 022,77
<u>MACARD</u>	1 291 259,99	366 508,61	919 665,70	5 085,68
<u>MACARD 47</u>	1 871 636,19	305 158,40	960 796,65	605 681,14
<u>MSO</u>	5 893 759,75	1 570 030,08	3 092 384,64	1 231 345,03
<u>PRADO</u>	771 216,39	108 465,16	662 751,23	0,00
<u>SOPRA</u>	223 154,80	62 492,65	153 727,41	6 934,74
<u>SCI BIGOT</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>SCI GUILLALMET</u>	542 912,63	241 347,38	254 997,54	46 567,71
<u>SCI LABOUCHERE</u>	218 544,79	37 694,97	110 592,88	70 256,94
<u>SCI LE TUC</u>	16 349,83	16 349,83	0,00	0,00
<u>SCI LOIN DU BRUIT</u>	2 518 001,72	249 985,62	1 047 295,80	1 220 720,30
<u>SCI SYNERGIE</u>	2 253 015,94	153 727,33	644 574,61	1 454 714,00
	17 068 105,16	3 507 645,59	8 830 963,86	4 729 495,69

De nouveaux emprunts ont été contractés au cours de l'exercice 2024 pour 7 457 006 euros et remboursés pour 3 372 750 euros et décomposés comme suit :

SOCIETES	Solde 31/12/N-1	Souscription N	Remboursement N	Solde au 31/12/N
comptes	2023			2024
<u>AS ALBASUD</u>	92 759,04	54 050,00	39 730,83	107 078,21
<u>2B AUTOS</u>	117 375,52	0,00	50 059,22	67 316,30
<u>ASCM</u>	22 472,07	0,00	10 670,70	11 801,37
<u>AS FOULAYRONNES</u>	0,00	100 000,00	7 344,49	92 655,51
<u>AS MONTAYRAL</u>	23 555,88	0,00	9 656,58	13 899,30
<u>AS NEGREPELISSE</u>	8 690,66	0,00	8 690,66	0,00
<u>AUTOS SETAM 82</u>	333 553,03	50 850,00	80 860,55	303 542,48
<u>Macard47 - JVM</u>	886 530,51	164 760,00	179 330,57	871 959,94
<u>MACARD</u>	1 440 987,67	275 871,13	425 598,81	1 291 259,99
<u>MACARD 47</u>	325 359,76	1 738 120,00	191 843,57	1 871 636,19
<u>MSO</u>	5 482 970,51	2 000 000,00	1 589 210,76	5 893 759,75
<u>PRADO</u>	0,00	830 000,00	58 783,61	771 216,39
<u>SOPRA</u>	296 981,36	27 254,80	101 081,36	223 154,80
<u>SCI BIGOT</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>SCI GUILLALMET</u>	783 631,79	0,00	240 719,16	542 912,63
<u>SCI LABOUCHERE</u>	100 020,96	155 000,00	36 476,17	218 544,79
<u>SCI LE TUC</u>	43 415,28	0,00	27 065,45	16 349,83
<u>SCI LOIN DU BRUIT</u>	2 569 186,34	189 100,00	240 284,60	2 518 001,72
<u>SCI SYNERGIE</u>	456 359,18	1 872 000,00	75 343,24	2 253 015,94
	12 985 872,56	7 457 005,93	3 372 750,33	17 070 129,14

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les budgets 2025 ont été construits sur des bases permettant de retrouver l'équilibre.

Nous confirmons notre stratégie de développement des activités véhicules d'occasion avec le fonctionnement en année pleine de notre centre de conditionnement PRADO ; tout en continuant à bien maîtriser notre marché local sur l'activité véhicules neufs.

Concernant les activités après-vente et pièces de rechange, nous maintiendrons notre activité en travaillant par un service de proximité et un développement d'outils commerciaux en adéquation avec les méthodes des constructeurs. Nous renforçons le support de la plateforme Distrigo Sopra auprès des services APV, axe majeur de notre développement.

Notre stratégie à 3/5 ans est d'atteindre une taille plus importante, avec des concessions multimarques et optimisées en termes de frais de structure et de développer une activité secondaire dans le secteur du Véhicule de Loisir. (VDL)

Vos Commissaires Aux Comptes relatent dans leur rapport annuel l'accomplissement de leur mission et nous vous demandons en conclusion de ce rapport de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont présentées.

LE DIRECTOIRE

David JEAN



Camille VALES





KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège



Coepto
11, rue Jean Rodier
31400 Toulouse

Financière MSO S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024
Financière MSO S.A.
1825, route du Nord - 82000 Montauban

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 728 417 RCS Nanterre

COEPTO
11, Rue Jean Rodier
31400 - Toulouse



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège



Coepto
11, rue Jean Rodier
31400 Toulouse

Financière MSO S.A.

1825 Route du Nord - 82000 Montauban

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée générale de la société Financière MSO S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Financière MSO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143005010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 50055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

COEPTO
11, Rue Jean Rodier
31400 - Toulouse



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 633 K euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note "3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation, 3.2. Modalités de consolidation, 3.2.3. Ecarts d'acquisition" de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note "3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation, 3.2. Modalités de consolidation, 3.2.3. Ecarts d'acquisition" de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

La note "3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation, 3.3. Méthodes et règles d'évaluation, 3.3.5. Stocks et travaux en cours" expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de marchandises et en-cours.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.



Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Labège, le 30 juin 2025

KPMG S.A.

Claire Grabielle
Commissaire aux comptes

Toulouse, le 30 juin 2025

Coepto

Arnaud Devant
Associé

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Les Commissaires aux Comptes.



Comptes consolidés
Exercice clos le
31/12/2024

FINANCIERE MSO SA
RCS 353 176 647
1825 Route du Nord 82 000 Montauban

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Les Commissaires aux Comptes

Sommaire général

Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Variation des capitaux propres consolidés	6
Annexe aux comptes consolidés	7

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Bilan consolidé

Bilan consolidé	Notes	Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	4.1	1 597	1 568
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	4.1.1	633	689
Immobilisations corporelles	4.2	23 181	16 741
Immobilisations financières	4.4	363	268
Actif immobilisé		25 141	18 577
Stocks et en-cours	4.5	70 556	66 994
Clients et comptes rattachés	4.6	18 686	24 019
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	8 637	9 344
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		222	239
Disponibilités	4.8	4 150	3 738
Actif circulant		102 028	104 095
Total Actif		127 169	122 671
Capital	4.9	429	429
Primes liées au capital		471	471
Réserves et résultat consolidés		11 039	11 968
Capitaux propres (Part du groupe)		11 939	12 868
Intérêts minoritaires		2 374	2 306
Total des capitaux propres		14 313	15 175
Autres fonds propres		4	6
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	4.10	191	220
Provisions		191	220
Dettes financières	4.11	29 894	25 196
Fournisseurs et comptes rattachés	4.12	73 562	72 611
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	9 205	9 464
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		1	0
Dettes		112 661	107 271
Total Passif		127 169	122 671

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	2024	2023
Chiffre d'affaires	5.1	214 568	211 170
Autres produits d'exploitation	5.2	2 843	2 321
Achats consommés		(174 188)	(174 735)
Charges de personnel	5.3	(23 262)	(20 925)
Autres charges d'exploitation		(12 537)	(10 907)
Impôts et taxes		(1 375)	(1 222)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5.4	(4 062)	(3 541)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		1 987	2 161
Dot/Rep aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		36	(57)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		2 023	2 104
Charges et produits financiers	5.5	(2 364)	(1 480)
Charges et produits exceptionnels	5.6	202	(42)
Impôts sur les résultats	6.1	(280)	(329)
Résultat net des entreprises intégrées		(420)	252
Résultat net de l'ensemble consolidé		(420)	252
Intérêts minoritaires		483	448
Résultat net (part du groupe)		(903)	(196)

Tableau des flux de trésorerie

Libellé	2024.12	2023.12
Résultat net total des entités consolidées	(420)	252
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 951	1 895
Variation de l'impôt différé	18	(47)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(167)	(57)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	8	1
Marge brute d'autofinancement	1 391	2 044
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	3 106	5 991
Variation nette des stocks	(3 562)	(6 929)
Variation nette des clients et comptes rattachés	5 357	(10 577)
Variation nette des autres postes d'actifs	690	2 730
Variation nette des fournisseurs et comptes rattachés	926	21 686
Variation nette des autres postes du passif	(305)	(919)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	4 497	8 035
Acquisitions d'immobilisations	(9 484)	(4 135)
Cessions d'immobilisations	1 032	324
Réduction des autres immobilisations financières	6	73
Variation des subventions d'investissements		6
Incidence des variations de périmètre	(6)	(1 988)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(8 453)	(5 720)
Émissions d'emprunts	8 900	6 749
Remboursements d'emprunts	(4 385)	(3 345)
Dividendes versés des filiales	(315)	(277)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(27)	(161)
Variation nette des concours bancaires	98	(2)
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	4 270	2 964
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	315	5 280
Trésorerie : ouverture	(695)	(5 975)
Trésorerie : clôture	(380)	(695)

Variation des capitaux propres consolidés

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2022	429	471	10 839	1 486	13 225	2 135
Affectation du résultat N-1			1 486	(1 486)		
Distribution/ brut versé			(161)		(161)	(277)
Résultat				(196)	(196)	448
2023	429	471	12 164	(196)	12 868	2 306
Affectation du résultat N-1			(196)	196		
Distribution/ brut versé			(27)		(27)	(315)
Résultat				(903)	(903)	483
Autre						(100)
2024	429	471	11 942	(903)	11 939	2 374

Annexe aux comptes consolidés

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	9
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	9
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	9
2.	Activité(s) et périmètre	10
2.1.	Activité(s)	10
2.2.	Entités consolidées	11
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	11
2.4.	Entrée de périmètre	11
2.5.	Sorties de périmètre	12
2.6.	Restructurations internes	12
2.7.	Changements de méthodes de consolidation	12
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	13
3.1.	Référentiel comptable	13
3.2.	Modalités de consolidation	13
3.2.1.	Méthodes de consolidation	13
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	13
3.2.3.	Ecart d'acquisition	14
3.2.4.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	14
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	14
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	14
3.3.1.1.	<i>Evaluation des immobilisations incorporelles</i>	14
3.3.1.2.	<i>Fonds de commerce</i>	14
3.3.1.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	14
3.3.2.	Immobilisations corporelles	14
3.3.3.	Contrats de location-financement	14
3.3.4.	Immobilisations financières	15
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	15
3.3.6.	Créances et dettes	15
3.3.6.1.	<i>Trésorerie et valeurs mobilières de placement</i>	15
3.3.6.2.	<i>Impôts sur les bénéfices</i>	15
3.3.7.	Provisions pour risques et charges	16
3.3.8.	Engagements de retraite	16
3.3.9.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	16
3.3.10.	Résultats par action	16

4.	Notes sur les postes du bilan	17
4.1.	Immobilisations incorporelles	17
4.1.1.	Ecart d'acquisition	17
4.1.2.	Variation des immobilisations incorporelles	18
4.2.	Immobilisations corporelles	19
4.3.	Immobilisations corporelles en crédits-bails	20
4.4.	Immobilisations financières	20
4.5.	Stocks et en-cours	21
4.6.	Clients et comptes rattachés	21
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	22
4.8.	Trésorerie	22
4.9.	Capital social	22
4.10.	Provisions pour risques et charges	23
4.11.	Emprunts et dettes financières	24
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	24
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	24
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	25
5.	Postes du compte de résultat	26
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	26
5.2.	Autres produits d'exploitation	26
5.3.	Charges de personnel	26
5.4.	Dotations aux amortissements et provisions	27
5.5.	Résultat financier	28
5.6.	Résultat exceptionnel	29
6.	Impôt sur les sociétés	30
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	30
6.2.	Impôts différés	30
6.3.	Preuve d'impôt	31
6.4.	Intégration fiscale	32
7.	Autres informations	33
7.1.	Engagements financiers	33
7.1.1.	Engagements donnés (en k euros)	33
7.1.2.	Engagement buy-back	33
7.2.	Effectif moyen	34
7.3.	Honoraires CAC	34
7.4.	Dirigeants	34
7.5.	Information sectorielle	34

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice clos au 31/12/2024 sont les suivants :

- Fusion des sociétés MACARD47 et JVM Automobiles
- Fusion des sociétés 2B AUTOS et NEUVAUTO
- Travaux sur le site Peugeot de Villeneuve sur Lot pour intégrer Citroën et Opel et mise en vente du bâtiment Citroën
- Démarrage du centre de reconditionnement VO : Prado en juin 2024

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Rachat des fonds de commerce DUMON avec la société MOISSAC AUTOS dans le cadre du développement dans le secteur VDL

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

Le Groupe MSO est spécialisé dans la vente et la réparation de véhicule automobiles.

Le Groupe gère des concessions et des agents automobiles pour les marques Peugeot, Citroën et d'autres marques dans le Tarn-et-Garonne (82) et Lot-et-Garonne (47).

2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)	% de contrôle (Clôture)	% de contrôle (Ouverture)
2B AUTOS	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
AS ALBASUD (ASA)	IG	85,00	85,00	85,00	85,00
ASCM	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
FOULAYRONNES AS (ASF)	IG	85,00	84,95	85,00	84,95
JVM AUTOMOBILES	IG		100,00		100,00
MACARDSA	IG	100,00	98,20	100,00	98,20
MACARD47 SAS	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
MONTAYRAL (ASM)	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
NEGREPELISSE AS (ASN)	IG	100,00	99,80	100,00	99,80
NEUVAUTO	IG		100,00		100,00
PRADO	IG	100,00	0,00	100,00	0,00
SAMSO	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI BIGOT	IG	99,90	99,90	99,90	99,90
SCI LE TUC	IG	98,00	98,00	98,00	98,00
SCI LOIN DU BRUIT (LDB)	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI SYNERGIE	IG	20,00	20,00	20,00	20,00
SCI GUILLALMET	IG	0,00	0,00	0,00	0,00
SCI LABOUCHERE	IG	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTO SETAM 82	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SOLA	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SOPRA SAS	IG	100,00	100,00	100,00	100,00

1 : IG : Intégration globale

2 : Sociétés AD HOC intégrées globalement à 100% au niveau des minoritaires

La SCI SYNERGIE était en 2015 une société AD HOC. La prise de participation directe à hauteur de 20% par le groupe en 2016 n'a pas entraînée de changement de méthode de consolidation.

2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Néant

2.4. Entrée de périmètre

La société PRADO est entrée dans le périmètre durant l'exercice. PRADO est détenue à 100% par Financière MSO.

2.5. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre.

2.6. Restructurations internes

Au cours de l'exercice, deux opérations de fusion ont été réalisées. La société MACARD47 a absorbé la société JVM AUTOMOBILES. La société NEUVAUTO, filiale de 2B AUTOS, a été absorbée par celle-ci.

FINANCIERE MSO a également acquis 100% des titres de la société MACARD. Son pourcentage d'intérêt est passé de 98,2 % à 100% sur l'exercice 2024.

2.7. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe MSO sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC n° 2020-01 sont appliquées par le Groupe.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe MSO assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ; il n'y a aucune d'intégration proportionnelle au 31/12/2024 sur le Groupe MSO.

Celles dans lesquelles le Groupe MSO exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence ; il n'y a aucune mise en équivalence au 31/12/2024 sur le Groupe MSO.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs et passifs identifiables de la société acquise sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur pour des montants réestimés à cette date. L'écart résiduel entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres réestimés est inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecart d'acquisition ».

L'application du règlement ANC 2015-07 du 23 novembre 2015 conduit à ne plus pratiquer d'amortissement sur les écarts d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité de la filiale acquise, estimée à partir des perspectives de rentabilité future attendue, est inférieure à la valeur nette de l'écart d'acquisition, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois.

La date d'entrée dans le périmètre retenue pour toutes les sociétés entrantes est le 1^{er} janvier 2024.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe MSO sont les suivants :

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.1.2. Fonds de commerce

Les fonds de commerce n'ayant pu répondre aux critères d'identification ont été éliminés dans les comptes consolidés.

3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	N/A
Brevets, licences	Linéaire	12 à 36 mois
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 à 36 mois

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Constructions et gros œuvres	Linéaire	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire/dégressif	8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/dégressif	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

3.3.3. Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur

d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Un crédit-bail immobilier a été contracté au cours de l'exercice 2007 par la SAS SOPRA auprès de Norbail-Immobilier pour une durée de 15 ans. Les retraitements suivants ont été effectués :

Le montant de l'engagement du crédit-bail est de 934 000 euros subventionnés par les collectivités locales à hauteur de 186 125 euros. Les durées d'amortissement retenues sont celles pratiquées par le groupe, à savoir 30 ans pour le gros œuvre, 20 ans pour les constructions et 10 ans pour les aménagements.

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Marchandises :

- Véhicules Neufs : valorisation au prix d'achat
- Véhicules d'occasion : valorisation au prix de revient comprenant le prix d'achat et le coût des travaux
- Pièces de rechange référencées, lubrifiant, produits divers : valorisation au prix d'achat moyen pondéré
- Peinture : valorisation au prix d'achat

En cours :

- Main d'œuvre : valorisation au prix moyen des tarifs main d'œuvre
- Pièces de rechange : valorisation au coût d'achat moyen pondéré

Dépréciation :

- Pièces de rechange : calculée en

fonction de leur vitesse de rotation. Le taux de dépréciation du stock Pièces de Rechange est de 35% sur les articles sans vente 6 mois et de 42% sur les articles sans vente 12 mois. Ces critères sont déterminés selon notre historique de ventes.

- Véhicules d'occasion : calculée en fonction de leur prix de revient, de la côte ARGUS et de leur prix de vente estimé par le chef de service VO selon le marché local
- Véhicules de démonstration et de remplacement : calculée en fonction de leur prix de revient et leur prix de vente estimé par les chefs de service VN et VO selon le marché local
- Exception sur Autos Setam 82 : les véhicules de démonstration vendus sont provisionnés selon la perte réelle compte tenu des aides reçues. Pour les véhicules non vendus application d'une méthode de dépréciation en fonction d'un taux et d'une durée d'utilisation.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.6.1. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.6.2. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC n°2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.7. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.8. Engagements de retraite

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements sont pris en compte par l'organisme assureur, l'IRP AUTO, auprès duquel nous versons des cotisations trimestrielles figurant dans notre résultat d'exploitation, et qui verse le capital de fin de carrière à tous les salariés selon les procédures prévues par le règlement de prévoyance de la convention collective des professions de l'automobile.

3.3.9. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.10. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Résultat par action	2024	2023
Résultat net (part du groupe)	(903 082)	(195 594)
Nombre de titres émis à la clôture	26 838	26 838
Résultat par action	(33,65)	(7,29)
Résultat net (part du groupe)	(903 082)	(195 594)
Intérêts emprunts obligataires		
Dot. Prov. Prime de non conversion nette impôt		
Economie d'impôt correspondant		
Résultat net retraité	(903 082)	(195 594)
Nombre de titres émis à la clôture	26 838	26 838
Nombre d'obligations convertibles en action		
Nombre maximal d'action	26 838	26 838
Résultat dilué par action	(33,65)	(7,29)

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

4.1.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Net	2023
Partenaires				
2B AUTOS	602	(30)	572	587
ASCM	20	(7)	13	14
FOULAYRONNES AS (ASF)	3	(3)		
JVM AUTOMOBILES	100	(100)		
MACARDSA	383	(383)		
MACARD47 SAS	581	(581)		
MONTAYRAL (ASM)	49	(49)		
NEGREPELISSE AS (ASN)	34	(34)		
SCI BIGOT	33	(33)		
SCI SYNERGIE	407	(360)	48	88
Ecart d'acquisition	2 213	(1 581)	633	689

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix d'acquisition des titres et la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, sous déduction des éléments spécifiques ayant pu être affectés à des postes d'actif et de passif.

L'amortissement est réalisé sur 10 années.

Règlement ANC 2015-07 du 23/11/2016

Le groupe a décidé de continuer à appliquer en 2024 la méthode d'amortissement des écarts d'acquisition sur une durée de 10 ans. Il n'y a donc aucun changement de méthode.

4.1.2. Variation des immobilisations incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	385	437	58		(6)
Fonds commercial	861	861			
Autres immobilisations incorporelles	1	57	55		
Ecart d'acquisition	2 213	2 213			
Immobilisations incorporelles	3 461	3 568	113		(6)
Concessions, brevets et droits similaires	(358)	(371)	(19)		6
Fonds commercial	(10)	(10)			
Autres immobilisations incorporelles	(1)	(10)	(9)		
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 524)	(1 581)	(57)		
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 893)	(1 971)	(84)		6
Immobilisations incorporelles nettes	1 568	1 597	29		0

4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Terrains	2 859	2 859			
Agencements et aménagements de terrains	538	562	23		
Constructions	18 858	23 103	4 701	(544)	88
Constructions sur sol d'autrui	2	2			
Installations techniques, matériel & outillage	3 532	4 222	696	(5)	(0)
Autres immobilisations corporelles	2 189	2 209	90	(69)	(0)
Matériel de bureau	1 769	2 036	274	(6)	0
Matériel de transport	4 418	6 700	3 428	(1 258)	112
Immobilisations corporelles en cours	112	4	92		(200)
Immobilisations corporelles	34 277	41 698	9 304	(1 884)	(0)
Agencements et aménagements de terrains	(201)	(228)	(27)		
Constructions	(10 473)	(10 663)	(724)		534
Constructions sur sol d'autrui	(2)	(2)			
Installations techniques, matériel & outillage	(2 805)	(2 954)	(154)		4
Autres immobilisations corporelles	(1 353)	(1 379)	(87)		60
Amortissements du matériel de bureau	(1 354)	(1 474)	(124)		5
Amortissements du matériel de transport	(1 349)	(1 815)	(864)		398
Amortissements des immobilisations corporelles	(17 537)	(18 516)	(1 981)		1 001
Immobilisations corporelles nettes	16 741	23 181	7 324	(1 884)	1 001

4.3. Immobilisations corporelles en crédits-bails

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Terrains en crédit-bail	109	109			
Constructions en crédit-bail	638	638			
Matériel de transport en crédit-bail	28	28			
Immobilisations en crédit-bail	776	776			
Amortissements constructions en crédit-bail	(527)	(542)	(15)		
Amortissements matériels de transport en crédit-bail	(6)	(11)	(5)		
Amortissements immobilisations en crédit-bail	(533)	(553)	(20)		
Total	243	223	(20)		

4.4. Immobilisations financières

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre
Titres de participation	1	1			
Titres immobilisés (non courants)	118	115		(2)	
Dépôts et cautionnements versés	150	255	111	(6)	
Immobilisations financières	268	371	111	(8)	
Titres immobilisés (non courants)		(9)	(9)		
Dépréciations sur immobilisations financières		(9)	(9)		
Immobilisations financières nettes	268	363	102	(8)	

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.5. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Libellé	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de services	929		929	635		635
Stocks de marchandises	71 460	(1 833)	69 627	67 890	(1 530)	66 359
Stocks et en-cours	72 388	(1 833)	70 556	68 524	(1 530)	66 994

Le poste stocks est composé uniquement de marchandises.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	19 191	(504)	18 686	24 499	(480)	24 019
Clients et comptes rattachés	19 191	(504)	18 686	24 499	(480)	24 019

L'ensemble des créances d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

La variation des dépréciations de présente comme suit :

Libellé	2023	Dotations	Reprise	Variations de périmètre	2024
Dépr. Clients et comptes rattachés	(480)	(30)	6		(504)
Total	(480)	(30)	6		(504)

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	4 740		4 740	4 727		4 727
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	133		133	102		102
Impôts différés - actif	222		222	239		239
Créances fiscales hors IS part < 1an	2 163		2 163	1 751		1 751
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	334		334	353		353
Comptes courants part < 1an	102		102	237		237
Autres créances part < 1an	797		797	1 796		1 796
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)	(0)		(0)	0		0
Charges constatées d'avance part < 1 an	145		145	139		139
Autres créances et comptes de régularisation	8 637		8 637	9 344		9 344

4.8. Trésorerie

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	3 738	4 150
Disponibilités	3 711	4 063
Intérêts courus non échus s/ dispo.	27	87
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 433	4 530
Trésorerie à court terme	(695)	(380)
Trésorerie passive assimilée à une dette	0	98
Concours bancaires (dettes)	0	98
Trésorerie à long terme	(0)	(98)
Trésorerie nette	(695)	(478)

4.9. Capital social

Le capital social est de 429 408€. Il est composé de 26 838 actions pour une valeur nominale de 16€.

4.10. Ecart d'acquisition négatif

Libellé	2023	2024	Augmentation / Dotation	Diminution / Reprise
Ecart d'acquisition négatif		93	93	
Amortissement écart d'acquisition		(93)	(93)	
Ecart d'acquisition négatif net				

L'écart d'acquisition négatif concerne la société MACARD.

4.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise
Provisions pour garanties < 1 an	186	191	191	(186)
Autres provisions pour risques < 1 an	34			(34)
Provisions	220	191	191	(220)

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des garanties données aux clients des véhicules d'occasions sur une estimation des charges de garantie VO sur l'année à venir pour un montant de 186 milliers d'euros.

4.12. Emprunts et dettes financières

4.12.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Libellé	2024	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	17 068	3 508	8 831	4 729
Dépôts et cautionnements reçus	3			3
Autres emprunts et dettes assimilées	8 025	7 955	70	
Intérêts courus sur emprunts	23	23		
Dettes rattachées à des participations	148	148		
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 530	4 530		
Concours bancaires (dettes)	98	98		
Dettes financières	29 894	16 262	8 901	4 732

4.12.2. Variation des emprunts et dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentatio n (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	13 009	17 068	7 263	(3 204)	
Dépôts et cautionnements reçus	3	3	1		
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	7 626	8 025	1 600	(1 201)	(50)
Intérêts courus sur emprunts	14	23	10	(1)	(0)
Dettes rattachées à des participations	112	148	36		
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 433	4 530			97
Concours bancaires (dettes)	0	98			98
Dettes financières	25 196	29 894	8 909	(4 406)	145

4.13. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs	72 611	73 562
Dettes fournisseurs	72 611	73 562
Avances acomptes reçus sur commandes	847	738
Dettes sociales part < 1 an	4 043	4 340
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	2 496	2 705
Impôts différés passif	0	1
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	18	18
Comptes courants groupe part < 1 an	155	257
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	17	62
Autres dettes part < 1 an	1 353	311
Produits constatés d'avance part < 1 an	535	772
Autres dettes et comptes de régularisation	9 464	9 205
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	82 075	82 767

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Ventes de marchandises	235 473	195 689
Production vendue de biens	1 436	1 107
Production vendue de services	11 850	14 375
Produits des activités annexes	6 423	(2)
Rabais, remises et ristournes accordés	(40 615)	
Chiffre d'affaires	214 568	211 170

5.2. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024	2023
Production stockée	294	87
Production immobilisée		46
Reprise sur provisions d'exploitation	186	124
Rep./Dépr. sur actif circulant	1 536	1 192
Transferts de charges d'exploitation	535	754
Autres produits	291	118
Autres produits d'exploitation	2 843	2 321

5.3. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(16 121)	(14 669)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(6 776)	(5 877)
Autres charges de personnel	(288)	(193)
Participation des salariés	(77)	(186)
Charges de personnel	(23 262)	(20 925)

5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Libellé	2024	2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(1 055)	(747)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(953)	(1 032)
Dot. aux provisions d'exploitation	(191)	(186)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(1 863)	(1 576)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(4 062)	(3 541)

5.5. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Libellé	2024	2023
Dividendes des autres participations	28	5
Rep./Dépr. sur actifs financiers		7
Produits nets sur cession de VMP	20	0
Autres produits financiers	227	128
Produits financiers	275	140
Charges d'intérêts	(1 443)	(792)
Autres charges financières	(1 188)	(829)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(9)	
Charges financières	(2 640)	(1 621)
Résultat financier	(2 364)	(1 480)

5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

Libellé	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7	0
Produits de cession d'immo. incorp.	304	
Produits de cession d'immo. corp.	340	17
Autres produits de cession	408	307
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	2	1
Autres produits exceptionnels	113	311
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	34	30
Produits exceptionnels	1 209	667
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(10)	(15)
VNC des immo. corp. cédées	(883)	(267)
VNC d'autres éléments d'actif cédés	(3)	
Autres charges exceptionnelles	(110)	(392)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		(34)
Charges exceptionnelles	(1 007)	(709)
Résultat exceptionnel	202	(42)

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(407)	(468)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	144	89
Impôts différés	(18)	47
Report	1	2
Charges d'impôts	(280)	(329)

6.2. Impôts différés

Libellé	2023	2024	Variation du bas de bilan	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	239	221	(18)	
Impôts différés - actif	239	222	6	(23)
Impôts différés - passif	0	1	25	(23)
Fiscalité différée (décalages temporaires)	215	192	(24)	
Fiscalité différée (retraitements)	(30)	(31)	(1)	
Autres	54	60	6	
Valeur nette par catégorie	239	221	(18)	

6.3. Preuve d'impôt

31/12/2024	
Résultat net des sociétés intégrées en K€	(420)
- Impôts sociaux	(262)
- Impôts différés latents	(18)
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés	(280)
Résultat avant impôts	(139)
- Impôts théoriques au taux de 25 %	35
= Différence d'impôts	(315)

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes sociales		56
Différences permanentes consolidation	2	
Utilisation déficits non activés précédemment		16
ID non activés s/déficits de l'exercice	435	
ID activés s/déficits (non activés précédemment)		
Différence de taux d'impôt social		49
Différence de taux d'impôt différé		
Impact de changement de taux d'ID		
Total	436	121
Différence nette	315	

6.4. Intégration fiscale

ENTITE JURIDIQUE	NATURE	% DETENTION DU CAPITAL	ADRESSE	N° DE SIRET	DIRIGEANT
SA FINANCIERE MSO	SOCIETE MERE	100	DETENU PAR DES PERSONNES PHYSIQUES 1825 ROUTE DU NORD 82000 MONTAUBAN	35317664700033	JL MARTY
SA MACARD	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO 1825 ROUTE DU NORD 82000 MONTAUBAN	84585042900109	JL MARTY
SAS MACARD 47	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO ZAC LAMOTHE MAGNAC 47550 BOE	31792618600030	JL MARTY
SAS SOPRA	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO ZAC ALBASUD II 1799 AVENUE D'Italie 82000 MONTAUBAN	49321787100018	JL MARTY
AUTOS SETAM 82	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO 1724 AVENUE D'ESPAGNE 82000 MONTAUBAN	81355287400022	JL MARTY

COPIE CERTIFIÉE
 CONFIDENTIELLE
 Les Commissaires aux Comptes

7. Autres informations

7.1. Engagements financiers

7.1.1. Engagements donnés (en k euros)

Libellé	2024	2023
Nantissement fonds de commerce	471	474
Nantissement de titres	1 389	146
Cautions	16 011	13 143
Hypothèque	3 454	391
Gage	735	969
Total	22 060	15 123

7.1.2. Engagement buy-back

2024	stock financé=> Sofira Peugeot et Citroën-			
reserves propriété	VN	VO	PR	
SOCIETE				
MACARD	15 342 858	1 104 516		16 447 374,00
MACARD 47	19 655 176	370 843		20 026 019,00
SOPRA			6 868 590	6 868 590,00
AUTOS SETAM 82	8 910 758	73 500		8 984 258,00
	43 908 792,00	1 548 859,00	6 868 590,00	52 326 241,00

2024	Nbre Véhicules	Engagement ht	-1an	+1an
SOCIETE				
MACARD	1952	22 262 929	3 051 276	19 211 653
MACARD 47	2367	28 634 431	4 505 473	24 128 958
AUTOS SETAM 82				
	4319	50 897 360,00	7 556 749,00	43 340 611,00

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Libellé	2024	2023
Cadres	50	37
Agents de maîtrise et techniciens	125	104
Employés	122	110
Ouvriers	145	120
Effectif moyen interne	440	371

7.3. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice se montent à 115 495 €.

7.4. Dirigeants

La rémunération allouée aux membres dirigeants du groupe s'élève à 568 718 euros pour l'année 2024 auxquels se rajoutent 66 600 euros de jetons de présence.

7.5. Information sectorielle

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

Libellé	Marque Peugeot	Marque Citroën	Centrale achat	Autres marques	Divers	Total
Chiffre d'affaires	164 760	0	21 482	28 181	146	214 568
Résultat d'exploitation	1 480	0	393	(547)	613	1 939
Actif net immobilisé	8 304	0	902	3 369	12 565	25 141

Annexe aux comptes consolidés

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	9
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	9
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	9
2.	Activité(s) et périmètre	10
2.1.	Activité(s)	10
2.2.	Entités consolidées	11
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	11
2.4.	Entrée de périmètre	11
2.5.	Sorties de périmètre	12
2.6.	Restructurations internes	12
2.7.	Changements de méthodes de consolidation	12
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	13
3.1.	Référentiel comptable	13
3.2.	Modalités de consolidation	13
3.2.1.	Méthodes de consolidation	13
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	13
3.2.3.	Ecart d'acquisition	14
3.2.4.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	14
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	14
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	14
3.3.1.1.	<i>Evaluation des immobilisations incorporelles</i>	14
3.3.1.2.	<i>Fonds de commerce</i>	14
3.3.1.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	14
3.3.2.	Immobilisations corporelles	14
3.3.3.	Contrats de location-financement	14
3.3.4.	Immobilisations financières	15
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	15
3.3.6.	Créances et dettes	15
3.3.6.1.	<i>Trésorerie et valeurs mobilières de placement</i>	15
3.3.6.2.	<i>Impôts sur les bénéfices</i>	15
3.3.7.	Provisions pour risques et charges	16
3.3.8.	Engagements de retraite	16
3.3.9.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	16
3.3.10.	Résultats par action	16

4.	Notes sur les postes du bilan	17
4.1.	Immobilisations incorporelles	17
4.1.1.	Ecart d'acquisition	17
4.1.2.	Variation des immobilisations incorporelles	18
4.2.	Immobilisations corporelles	19
4.3.	Immobilisations corporelles en crédits-bails	20
4.4.	Immobilisations financières	20
4.5.	Stocks et en-cours	21
4.6.	Clients et comptes rattachés	21
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	22
4.8.	Trésorerie	22
4.9.	Capital social	22
4.10.	Provisions pour risques et charges	23
4.11.	Emprunts et dettes financières	24
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	24
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	24
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	25
5.	Postes du compte de résultat	26
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	26
5.2.	Autres produits d'exploitation	26
5.3.	Charges de personnel	26
5.4.	Dotations aux amortissements et provisions	27
5.5.	Résultat financier	28
5.6.	Résultat exceptionnel	29
6.	Impôt sur les sociétés	30
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	30
6.2.	Impôts différés	30
6.3.	Preuve d'impôt	31
6.4.	Intégration fiscale	32
7.	Autres informations	33
7.1.	Engagements financiers	33
7.1.1.	Engagements donnés (en k euros)	33
7.1.2.	Engagement buy-back	33
7.2.	Effectif moyen	34
7.3.	Honoraires CAC	34
7.4.	Dirigeants	34
7.5.	Information sectorielle	34

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice clos au 31/12/2024 sont les suivants :

- Fusion des sociétés MACARD47 et JVM Automobiles
- Fusion des sociétés 2B AUTOS et NEUVAUTO
- Travaux sur le site Peugeot de Villeneuve sur Lot pour intégrer Citroën et Opel et mise en vente du bâtiment Citroën
- Démarrage du centre de reconditionnement VO : Prado en juin 2024

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Rachat des fonds de commerce DUMON avec la société MOISSAC AUTOS dans le cadre du développement dans le secteur VDL

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

Le Groupe MSO est spécialisé dans la vente et la réparation de véhicule automobiles.

Le Groupe gère des concessions et des agents automobiles pour les marques Peugeot, Citroën et d'autres marques dans le Tarn-et-Garonne (82) et Lot-et-Garonne (47).

2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)	% de contrôle (Clôture)	% de contrôle (Ouverture)
2B AUTOS	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
AS ALBASUD (ASA)	IG	85,00	85,00	85,00	85,00
ASCM	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
FOULAYRONNES AS (ASF)	IG	85,00	84,95	85,00	84,95
JVM AUTOMOBILES	IG		100,00		100,00
MACARDSA	IG	100,00	98,20	100,00	98,20
MACARD47 SAS	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
MONTAYRAL (ASM)	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
NEGREPELISSE AS (ASN)	IG	100,00	99,80	100,00	99,80
NEUVAUTO	IG		100,00		100,00
PRADO	IG	100,00	0,00	100,00	0,00
SAMSO	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI BIGOT	IG	99,90	99,90	99,90	99,90
SCI LE TUC	IG	98,00	98,00	98,00	98,00
SCI LOIN DU BRUIT (LDB)	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI SYNERGIE	IG	20,00	20,00	20,00	20,00
SCI GUILLALMET	IG	0,00	0,00	0,00	0,00
SCI LABOUCHERE	IG	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTO SETAM 82	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SOLA	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SOPRA SAS	IG	100,00	100,00	100,00	100,00

1 : IG : Intégration globale

2 : Sociétés AD HOC intégrées globalement à 100% au niveau des minoritaires

La SCI SYNERGIE était en 2015 une société AD HOC. La prise de participation directe à hauteur de 20% par le groupe en 2016 n'a pas entraînée de changement de méthode de consolidation.

2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Néant

2.4. Entrée de périmètre

La société PRADO est entrée dans le périmètre durant l'exercice. PRADO est détenue à 100% par Financière MSO.

2.5. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre.

2.6. Restructurations internes

Au cours de l'exercice, deux opérations de fusion ont été réalisées. La société MACARD47 a absorbé la société JVM AUTOMOBILES. La société NEUVAUTO, filiale de 2B AUTOS, a été absorbée par celle-ci.

FINANCIERE MSO a également acquis 100% des titres de la société MACARD. Son pourcentage d'intérêt est passé de 98,2 % à 100% sur l'exercice 2024.

2.7. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe MSO sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC n° 2020-01 sont appliquées par le Groupe.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe MSO assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ; il n'y a aucune d'intégration proportionnelle au 31/12/2024 sur le Groupe MSO.

Celles dans lesquelles le Groupe MSO exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence ; il n'y a aucune mise en équivalence au 31/12/2024 sur le Groupe MSO.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs et passifs identifiables de la société acquise sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur pour des montants réestimés à cette date. L'écart résiduel entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres réestimés est inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecart d'acquisition ».

L'application du règlement ANC 2015-07 du 23 novembre 2015 conduit à ne plus pratiquer d'amortissement sur les écarts d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité de la filiale acquise, estimée à partir des perspectives de rentabilité future attendue, est inférieure à la valeur nette de l'écart d'acquisition, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois.

La date d'entrée dans le périmètre retenue pour toutes les sociétés entrantes est le 1^{er} janvier 2024.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe MSO sont les suivants :

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. *Evaluation des immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.1.2. *Fonds de commerce*

Les fonds de commerce n'ayant pu répondre aux critères d'identification ont été éliminés dans les comptes consolidés.

3.3.1.3. *Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	N/A
Brevets, licences	Linéaire	12 à 36 mois
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 à 36 mois

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Constructions et gros œuvres	Linéaire	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire/dégressif	8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/dégressif	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

3.3.3. Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur

d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Un crédit-bail immobilier a été contracté au cours de l'exercice 2007 par la SAS SOPRA auprès de Norbail-Immobilier pour une durée de 15 ans. Les retraitements suivants ont été effectués :

Le montant de l'engagement du crédit-bail est de 934 000 euros subventionnés par les collectivités locales à hauteur de 186 125 euros. Les durées d'amortissement retenues sont celles pratiquées par le groupe, à savoir 30 ans pour le gros œuvre, 20 ans pour les constructions et 10 ans pour les aménagements.

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Marchandises :

- Véhicules Neufs : valorisation au prix d'achat
- Véhicules d'occasion : valorisation au prix de revient comprenant le prix d'achat et le coût des travaux
- Pièces de rechange référencées, lubrifiant, produits divers : valorisation au prix d'achat moyen pondéré
- Peinture : valorisation au prix d'achat

En cours :

- Main d'œuvre : valorisation au prix moyen des tarifs main d'œuvre
- Pièces de rechange : valorisation au coût d'achat moyen pondéré

Dépréciation :

- Pièces de rechange : calculée en

fonction de leur vitesse de rotation. Le taux de dépréciation du stock Pièces de Rechange est de 35% sur les articles sans vente 6 mois et de 42% sur les articles sans vente 12 mois. Ces critères sont déterminés selon notre historique de ventes.

- Véhicules d'occasion : calculée en fonction de leur prix de revient, de la côte ARGUS et de leur prix de vente estimé par le chef de service VO selon le marché local
- Véhicules de démonstration et de remplacement : calculée en fonction de leur prix de revient et leur prix de vente estimé par les chefs de service VN et VO selon le marché local
- Exception sur Autos Setam 82 : les véhicules de démonstration vendus sont provisionnés selon la perte réelle compte tenu des aides reçues. Pour les véhicules non vendus application d'une méthode de dépréciation en fonction d'un taux et d'une durée d'utilisation.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.6.1. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.6.2. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC n°2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.7. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.8. Engagements de retraite

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements sont pris en compte par l'organisme assureur, l'IRP AUTO, auprès duquel nous versons des cotisations trimestrielles figurant dans notre résultat d'exploitation, et qui verse le capital de fin de carrière à tous les salariés selon les procédures prévues par le règlement de prévoyance de la convention collective des professions de l'automobile.

3.3.9. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.10. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Résultat par action	2024	2023
Résultat net (part du groupe)	(903 082)	(195 594)
Nombre de titres émis à la clôture	26 838	26 838
Résultat par action	(33,65)	(7,29)
Résultat net (part du groupe)	(903 082)	(195 594)
Intérêts emprunts obligataires		
Dot. Prov. Prime de non conversion nette impôt		
Economie d'impôt correspondant		
Résultat net retraité	(903 082)	(195 594)
Nombre de titres émis à la clôture	26 838	26 838
Nombre d'obligations convertibles en action		
Nombre maximal d'action	26 838	26 838
Résultat dilué par action	(33,65)	(7,29)

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

4.1.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Net	2023
Partenaires				
2B AUTOS	602	(30)	572	587
ASCM	20	(7)	13	14
FOULAYRONNES AS (ASF)	3	(3)		
JVM AUTOMOBILES	100	(100)		
MACARDSA	383	(383)		
MACARD47 SAS	581	(581)		
MONTAYRAL (ASM)	49	(49)		
NEGREPELISSE AS (ASN)	34	(34)		
SCI BIGOT	33	(33)		
SCI SYNERGIE	407	(360)	48	88
Ecart d'acquisition	2 213	(1 581)	633	689

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix d'acquisition des titres et la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, sous déduction des éléments spécifiques ayant pu être affectés à des postes d'actif et de passif.

L'amortissement est réalisé sur 10 années.

Règlement ANC 2015-07 du 23/11/2016

Le groupe a décidé de continuer à appliquer en 2024 la méthode d'amortissement des écarts d'acquisition sur une durée de 10 ans. Il n'y a donc aucun changement de méthode.

4.1.2. Variation des immobilisations incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	385	437	58		(6)
Fonds commercial	861	861			
Autres immobilisations incorporelles	1	57	55		
Ecart d'acquisition	2 213	2 213			
Immobilisations incorporelles	3 461	3 568	113		(6)
Concessions, brevets et droits similaires	(358)	(371)	(19)		6
Fonds commercial	(10)	(10)			
Autres immobilisations incorporelles	(1)	(10)	(9)		
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 524)	(1 581)	(57)		
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 893)	(1 971)	(84)		6
Immobilisations incorporelles nettes	1 568	1 597	29		0

4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Terrains	2 859	2 859			
Agencements et aménagements de terrains	538	562	23		
Constructions	18 858	23 103	4 245	(544)	88
Constructions sur sol d'autrui	2	2			
Installations techniques, matériel & outillage	3 532	4 222	690	(5)	(0)
Autres immobilisations corporelles	2 189	2 209	20	(69)	(0)
Matériel de bureau	1 769	2 036	267	(6)	0
Matériel de transport	4 418	6 700	2 282	(1 258)	112
Immobilisations corporelles en cours	112	4	(108)		(200)
Immobilisations corporelles	34 277	41 698	9 304	(1 884)	(0)
Agencements et aménagements de terrains	(201)	(228)	(27)		
Constructions	(10 473)	(10 663)	(190)		534
Constructions sur sol d'autrui	(2)	(2)			
Installations techniques, matériel & outillage	(2 805)	(2 954)	(149)		4
Autres immobilisations corporelles	(1 353)	(1 379)	(26)		60
Amortissements du matériel de bureau	(1 354)	(1 474)	(120)		5
Amortissements du matériel de transport	(1 349)	(1 815)	(466)		398
Amortissements des immobilisations corporelles	(17 537)	(18 516)	(1 981)		1 001
Immobilisations corporelles nettes	16 741	23 181	7 324	(1 884)	1 001

4.3. Immobilisations corporelles en crédits-bails

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Terrains en crédit-bail	109	109			
Constructions en crédit-bail	638	638			
Matériel de transport en crédit-bail	28	28			
Immobilisations en crédit-bail	776	776			
Amortissements constructions en crédit-bail	(527)	(542)	(15)		
Amortissements matériels de transport en crédit-bail	(6)	(11)	(5)		
Amortissements immobilisations en crédit-bail	(533)	(553)	(20)		
Total	243	223	(20)		

4.4. Immobilisations financières

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre
Titres de participation	1	1			
Titres immobilisés (non courants)	118	115		(2)	
Dépôts et cautionnements versés	150	255	111	(6)	
Immobilisations financières	268	371	111	(8)	
Titres immobilisés (non courants)		(9)	(9)		
Dépréciations sur immobilisations financières		(9)	(9)		
Immobilisations financières nettes	268	363	102	(8)	

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.5. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Libellé	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de services	929		929	635		635
Stocks de marchandises	71 460	(1 833)	69 627	67 890	(1 530)	66 359
Stocks et en-cours	72 388	(1 833)	70 556	68 524	(1 530)	66 994

Le poste stocks est composé uniquement de marchandises.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	19 191	(504)	18 686	24 499	(480)	24 019
Clients et comptes rattachés	19 191	(504)	18 686	24 499	(480)	24 019

L'ensemble des créances d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

La variation des dépréciations de présente comme suit :

Libellé	2023	Dotations	Reprise	Variations de périmètre	2024
Dépr. Clients et comptes rattachés	(480)	(30)	6		(504)
Total	(480)	(30)	6		(504)

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	4 740		4 740	4 727		4 727
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	133		133	102		102
Impôts différés - actif	222		222	239		239
Créances fiscales hors IS part < 1an	2 163		2 163	1 751		1 751
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	334		334	353		353
Comptes courants part < 1an	102		102	237		237
Autres créances part < 1an	797		797	1 796		1 796
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)	(0)		(0)	0		0
Charges constatées d'avance part < 1 an	145		145	139		139
Autres créances et comptes de régularisation	8 637		8 637	9 344		9 344

4.8. Trésorerie

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	3 738	4 150
Disponibilités	3 711	4 063
Intérêts courus non échus s/ dispo.	27	87
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 433	4 530
Trésorerie à court terme	(695)	(380)
Trésorerie passive assimilée à une dette	0	98
Concours bancaires (dettes)	0	98
Trésorerie à long terme	(0)	(98)
Trésorerie nette	(695)	(478)

4.9. Capital social

Le capital social est de 429 408€. Il est composé de 26 838 actions pour une valeur nominale de 16€.

4.10. Ecart d'acquisition négatif

Libellé	2023	2024	Augmentation / Dotation	Diminution / Reprise
Ecart d'acquisition négatif		93	93	
Amortissement écart d'acquisition		(93)	(93)	
Ecart d'acquisition négatif net				

L'écart d'acquisition négatif concerne la société MACARD.

4.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise
Provisions pour garanties < 1 an	186	191	191	(186)
Autres provisions pour risques < 1 an	34			(34)
Provisions	220	191	191	(220)

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des garanties données aux clients des véhicules d'occasions sur une estimation des charges de garantie VO sur l'année à venir pour un montant de 186 milliers d'euros.

4.12. Emprunts et dettes financières

4.12.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Libellé	2024	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	17 068	3 508	8 831	4 729
Dépôts et cautionnements reçus	3			3
Autres emprunts et dettes assimilées	8 025	7 955	70	
Intérêts courus sur emprunts	23	23		
Dettes rattachées à des participations	148	148		
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 530	4 530		
Concours bancaires (dettes)	98	98		
Dettes financières	29 894	16 262	8 901	4 732

4.12.2. Variation des emprunts et dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentatio n (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	13 009	17 068	7 263	(3 204)	
Dépôts et cautionnements reçus	3	3	1		
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	7 626	8 025	1 600	(1 201)	(50)
Intérêts courus sur emprunts	14	23	10	(1)	(0)
Dettes rattachées à des participations	112	148	36		
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 433	4 530			97
Concours bancaires (dettes)	0	98			98
Dettes financières	25 196	29 894	8 909	(4 406)	145

4.13. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs	72 611	73 562
Dettes fournisseurs	72 611	73 562
Avances acomptes reçus sur commandes	847	738
Dettes sociales part < 1 an	4 043	4 340
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	2 496	2 705
Impôts différés passif	0	1
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	18	18
Comptes courants groupe part < 1 an	155	257
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	17	62
Autres dettes part < 1 an	1 353	311
Produits constatés d'avance part < 1 an	535	772
Autres dettes et comptes de régularisation	9 464	9 205
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	82 075	82 767

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Ventes de marchandises	235 473	195 689
Production vendue de biens	1 436	1 107
Production vendue de services	11 850	14 375
Produits des activités annexes	6 423	(2)
Rabais, remises et ristournes accordés	(40 615)	
Chiffre d'affaires	214 568	211 170

5.2. Autres produits d'exploitation

Libellé	2024	2023
Production stockée	294	87
Production immobilisée		46
Reprise sur provisions d'exploitation	186	124
Rep./Dépr. sur actif circulant	1 536	1 192
Transferts de charges d'exploitation	535	754
Autres produits	291	118
Autres produits d'exploitation	2 843	2 321

5.3. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(16 121)	(14 669)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(6 776)	(5 877)
Autres charges de personnel	(288)	(193)
Participation des salariés	(77)	(186)
Charges de personnel	(23 262)	(20 925)

5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Libellé	2024	2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(1 055)	(747)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(953)	(1 032)
Dot. aux provisions d'exploitation	(191)	(186)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(1 863)	(1 576)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(4 062)	(3 541)

5.5. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Libellé	2024	2023
Dividendes des autres participations	28	5
Rep./Dépr. sur actifs financiers		7
Produits nets sur cession de VMP	20	0
Autres produits financiers	227	128
Produits financiers	275	140
Charges d'intérêts	(1 443)	(792)
Autres charges financières	(1 188)	(829)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(9)	
Charges financières	(2 640)	(1 621)
Résultat financier	(2 364)	(1 480)

5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

Libellé	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7	0
Produits de cession d'immo. incorp.	304	
Produits de cession d'immo. corp.	340	17
Autres produits de cession	408	307
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	2	1
Autres produits exceptionnels	113	311
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	34	30
Produits exceptionnels	1 209	667
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(10)	(15)
VNC des immo. corp. cédées	(883)	(267)
VNC d'autres éléments d'actif cédés	(3)	
Autres charges exceptionnelles	(110)	(392)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		(34)
Charges exceptionnelles	(1 007)	(709)
Résultat exceptionnel	202	(42)

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	(407)	(468)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	144	89
Impôts différés	(18)	47
Report	1	2
Charges d'impôts	(280)	(329)

6.2. Impôts différés

Libellé	2023	2024	Variation du bas de bilan	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	239	221	(18)	
Impôts différés - actif	239	222	6	(23)
Impôts différés - passif	0	1	25	(23)
Fiscalité différée (décalages temporaires)	215	192	(24)	
Fiscalité différée (retraitements)	(30)	(31)	(1)	
Autres	54	60	6	
Valeur nette par catégorie	239	221	(18)	

6.3. Preuve d'impôt

31/12/2024	
Résultat net des sociétés intégrées en K€	(420)
- Impôts sociaux	(262)
- Impôts différés latents	(18)
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés	(280)
Résultat avant impôts	(139)
- Impôts théoriques au taux de 25 %	35
= Différence d'impôts	(315)

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes sociales		56
Différences permanentes consolidation	2	
Utilisation déficits non activés précédemment		16
ID non activés s/déficits de l'exercice	435	
ID activés s/déficits (non activés précédemment)		
Différence de taux d'impôt social		49
Différence de taux d'impôt différé		
Impact de changement de taux d'ID		
Total	436	121
Différence nette	315	

6.4. Intégration fiscale

ENTITE JURIDIQUE	NATURE	% DETENTION DU CAPITAL		ADRESSE	N° DE SIRET	DIRIGEANT
SA FINANCIERE MSO	SOCIETE MERE	100	DETENU PAR DES PERSONNES PHYSIQUES	1825 ROUTE DU NORD 82000 MONTAUBAN	35317664700033	JL MARTY
SA MACARD	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	1825 ROUTE DU NORD 82000 MONTAUBAN	84585042900109	JL MARTY
SAS MACARD 47	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	ZAC LAMOTHE MAGNAC 47550 BOE	31792618600030	JL MARTY
SAS SOPRA	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	ZAC ALBASUD II 1799 AVENUE D'Italie 82000 MONTAUBAN	49321787100018	JL MARTY
AUTOS SETAM 82	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	1724 AVENUE D'ESPAGNE 82000 MONTAUBAN	81355287400022	JL MARTY

7. Autres informations

7.1. Engagements financiers

7.1.1. Engagements donnés (en k euros)

Libellé	2024	2023
Nantissement fonds de commerce	471	474
Nantissement de titres	1 389	146
Cautions	16 011	13 143
Hypothèque	3 454	391
Gage	735	969
Total	22 060	15 123

7.1.2. Engagement buy-back

2024	stock financé=> Sofira Peugeot et Citroën-			
reserves propriété	VN	VO	PR	
SOCIETE				
MACARD	15 342 858	1 104 516		16 447 374,00
MACARD 47	19 655 176	370 843		20 026 019,00
SOPRA			6 868 590	6 868 590,00
AUTOS SETAM 82	8 910 758	73 500		8 984 258,00
	43 908 792,00	1 548 859,00	6 868 590,00	52 326 241,00

2024	Nbre Véhicules	Engagement ht	-1an	+1an
SOCIETE				
MACARD	1952	22 262 929	3 051 276	19 211 653
MACARD 47	2367	28 634 431	4 505 473	24 128 958
AUTOS SETAM 82				
	4319	50 897 360,00	7 556 749,00	43 340 611,00

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Libellé	2024	2023
Cadres	50	37
Agents de maîtrise et techniciens	125	104
Employés	122	110
Ouvriers	145	120
Effectif moyen interne	440	371

7.3. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice se montent à 115 495 €.

7.4. Dirigeants

La rémunération allouée aux membres dirigeants du groupe s'élève à 568 718 euros pour l'année 2024 auxquels se rajoutent 66 600 euros de jetons de présence.

7.5. Information sectorielle

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

Libellé	Marque Peugeot	Marque Citroën	Centrale achat	Autres marques	Divers	Total
Chiffre d'affaires	164 760	0	21 482	28 181	146	214 568
Résultat d'exploitation	1 480	0	393	(547)	613	1 939
Actif net immobilisé	8 304	0	902	3 369	12 565	25 141

Bilan consolidé

Bilan consolidé	Notes	Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	4.1	1 597	1 568
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	4.1.1	633	689
Immobilisations corporelles	4.2	23 181	16 741
Immobilisations financières	4.4	363	268
Actif immobilisé		25 141	18 577
Stocks et en-cours	4.5	70 556	66 994
Clients et comptes rattachés	4.6	18 686	24 019
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	8 637	9 344
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		222	239
Disponibilités	4.8	4 150	3 738
Actif circulant		102 028	104 095
Total Actif		127 169	122 671
Capital	4.9	429	429
Primes liées au capital		471	471
Réserves et résultat consolidés		11 039	11 968
Capitaux propres (Part du groupe)		11 939	12 868
Intérêts minoritaires		2 374	2 306
Total des capitaux propres		14 313	15 175
Autres fonds propres		4	6
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	4.10	191	220
Provisions		191	220
Dettes financières	4.11	29 894	25 196
Fournisseurs et comptes rattachés	4.12	73 562	72 611
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	9 205	9 464
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		1	0
Dettes		112 661	107 271
Total Passif		127 169	122 671

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	2024	2023
Chiffre d'affaires	5.1	214 568	211 170
Autres produits d'exploitation	5.2	2 843	2 321
Achats consommés		(174 188)	(174 735)
Charges de personnel	5.3	(23 262)	(20 925)
Autres charges d'exploitation		(12 537)	(10 907)
Impôts et taxes		(1 375)	(1 222)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5.4	(4 062)	(3 541)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		1 987	2 161
Dot/Rep aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		36	(57)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		2 023	2 104
Charges et produits financiers	5.5	(2 364)	(1 480)
Charges et produits exceptionnels	5.6	202	(42)
Impôts sur les résultats	6.1	(280)	(329)
Résultat net des entreprises intégrées		(420)	252
Résultat net de l'ensemble consolidé		(420)	252
Intérêts minoritaires		483	448
Résultat net (part du groupe)		(903)	(196)